



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 3018

Texte de la question

FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. Jérôme Bignon, pour le groupe UMP.

M. Jérôme Bignon. Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie, ma question a pour thème la France, la francophonie et la mondialisation.

Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée pour un grand serviteur de la langue française qui vient de nous quitter : je pense à Bertrand Poirot-Delpech.

L'actualité de la langue française est aussi marquée ces derniers jours par l'attribution des plus grands prix littéraires, prix de l'Académie française, prix Goncourt, prix Femina, à trois écrivains étrangers ayant écrit leur oeuvre en français : un Américain, Jonathan Littell, pour *Les Bienveillantes*, un Congolais, Alain Mabanckou, pour *Les Mémoires de Porc-épic*, et une Canadienne, Nancy Houston, pour *Lignes de faille*.

Alain Mabanckou voit, à juste titre, dans ces récompenses le couronnement de la langue française magnifiée par des écrivains venus d'horizons lointains. France 2 saluait avec raison un grand vainqueur aux prix littéraires 2006 : la francophonie, dont on dressait il y a peu l'acte de décès. La pratique universelle de la langue française contribue - c'est indéniable - à un dialogue interculturel, à une union géoculturelle francophone qui permet de maintenir et de développer un dialogue entre le Nord et le Sud, entre l'Occident et le monde musulman. L'intérêt de la francophonie dépasse dès lors, et de loin, le seul aspect culturel et linguistique. L'espace francophone est devenu un espace de dialogue, de coopération et de développement.

Le sommet de la francophonie qui s'est tenu en septembre à Bucarest a réuni 68 États. Ce forum a montré l'importance de cette organisation dans le débat sur les grandes questions de politique internationale. Pourriez-vous, madame la ministre, nous dresser le bilan de ce sommet, et nous dire quels moyens politiques et budgétaires sont mis en oeuvre pour la promotion de la langue française, vecteur d'influence, langue du multilatéralisme et de la paix ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Mme Brigitte Girardin, *ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie*. Monsieur le député, je vous remercie tout d'abord de vos propos sur la francophonie, qui contredisent les discours pessimistes et dépassés que l'on entend, hélas ! trop souvent.

Un député du groupe socialiste. Sur quelle chaîne ?

Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie. Oui, la langue française se porte bien, au point qu'elle n'appartient plus aux seuls français, comme le prouve le choix des jurys littéraires, que vous venez de rappeler.

La francophonie a le vent en poupe en ce moment, parce qu'elle représente la diversité culturelle, qu'elle est un refus de la mondialisation uniforme, de la langue et de la pensée uniques.

L'effort financier de la France reste très important, puisqu'il s'élève à 200 millions d'euros par an, et à plus de 800 millions d'euros si nous prenons en compte le coût de nos établissements financiers et de notre réseau culturel dans le monde.

Bucarest nous a apporté trois enseignements. Tout d'abord la francophonie a montré qu'elle était une force politique sur laquelle il fallait compter. En 1970, nous étions 21 membres ; aujourd'hui, nous sommes 68, et

d'autres États frappent à la porte. Cela montre bien que notre organisation est à la fois moderne et attractive. C'est un espace de dialogue qui est une belle réponse au choc des civilisations.

Deuxième enseignement, la francophonie est une force au service de la solidarité et du développement. Bucarest a été l'occasion d'engager des projets importants en matière d'éducation en faveur des pays du Sud.

Le troisième enseignement de ce sommet est que la francophonie connaît un nouvel élan en Europe. Ce n'est pas un hasard si le sommet des chefs d'État de la francophonie s'est tenu à Bucarest. Je voudrais rappeler que, depuis l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'Union européenne, quatorze, soit la majorité des vingt-sept États membres, sont membres de l'organisation de la francophonie. Nous sommes donc pleinement dans notre rôle quand nous adoptons, comme nous l'avons fait à Bucarest, un code de conduite pour l'usage du français dans les organisations internationales, à commencer par l'Union européenne, où, comme vous le savez, le défi est immense. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Bignon](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3018

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 novembre 2006